



Union interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.



NATIONAL ASSEMBLY  
OF THE REPUBLIC OF ARMENIA

## Dixième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP

### Éviter les générations perdues : préserver en toute circonstance l'éducation et l'emploi

12-14 septembre 2024, Erevan (Arménie)

#### Note d'information

#### CONTEXTE

En 2010, lors de la 122<sup>e</sup> Assemblée générale de l'UIP à Bangkok (Thaïlande), les Parlements membres de l'UIP ont adopté une résolution historique intitulée *La participation des jeunes au processus démocratique*. Celle-ci stipule que la réalisation d'une démocratie véritable exige une participation pleine et active des jeunes et des organisations de la jeunesse aux processus démocratiques aux niveaux local, national, régional et international. Dans cette optique, l'UIP a créé en 2013 le Forum des jeunes parlementaires, un organe officiel et permanent destiné à renforcer la représentation des jeunes dans les parlements et au sein de l'UIP, en termes tant quantitatifs que qualitatifs.

En 2014, l'UIP a mis en place le mécanisme de la Conférence mondiale annuelle pour : 1) renforcer le rôle des jeunes parlementaires et la participation des jeunes aux activités parlementaires ; 2) formuler des recommandations sur les activités et le programme de l'UIP en tenant compte du point de vue des jeunes ; et 3) contribuer aux efforts de mise en réseau, de solidarité et de renforcement des capacités, en élargissant l'approche des jeunes aux questions d'intérêt commun.

Les neuf dernières conférences mondiales ont porté sur différents thèmes, notamment : la participation des jeunes à la vie politique et au processus démocratique (Suisse, 2014) ; la démocratie, la paix et la prospérité (Japon, 2015) ; les objectifs de développement durable (Zambie, 2016) ; l'inclusion économique, sociale et politique (Canada, 2017) ; la promotion de la durabilité et la protection des intérêts des générations futures (Azerbaïdjan, 2018) ; la réalisation des ODD et l'autonomisation des jeunes grâce à la protection sociale (Paraguay, 2019) ; la place des jeunes dans la reprise post-COVID-19 (2021, conférence en ligne) ; la lutte contre les changements climatiques (Égypte, 2022) ; et la transformation numérique et l'innovation (Viet Nam, 2023).

#### DATE ET LIEU

La dixième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP se tiendra en Arménie sur le thème *Éviter les générations perdues : préserver en toute circonstance l'éducation et l'emploi*. Elle se tiendra du 12 au 14 septembre 2024.

Les séances de travail officielles de la Conférence se dérouleront à l'hôtel Seven Visions, The Dvin, les 12 et 13 septembre 2024. Le troisième jour de la Conférence (14 septembre) est réservé à un programme culturel organisé par le Parlement hôte.

#### PARTICIPATION

Tous les Parlements membres de l'UIP seront invités à envoyer une délégation de jeunes parlementaires (**âgés de moins de 45 ans**) pour participer à la Conférence. En règle générale, chaque délégation de parlement monocaméral peut compter jusqu'à quatre membres. Les parlements bicaméraux peuvent inscrire jusqu'à huit parlementaires. Les parlements sont invités à envoyer une délégation représentant équitablement les deux sexes, comprenant au maximum deux membres du personnel parlementaire.

Les Membres associés et les Observateurs de l'UIP spécialisés dans les questions concernant les jeunes sont également invités à prendre part à la Conférence, tout comme un nombre restreint d'associations, d'organisations et de parlements régionaux et internationaux de jeunes.

#### DÉROULEMENT DES DÉBATS

Conformément à la pratique de l'UIP, tous les délégués bénéficieront du même temps de parole. Pour rendre les débats aussi fructueux, enrichissants et respectueux que possible, les règles suivantes seront appliquées :

- Il ne sera pas établi de liste préalable d'intervenants pour les points de l'ordre du jour. Les

présidents de séance établiront une liste d'intervenants parmi les participants qui demanderont la parole au début d'une réunion-débat. Les présidents de séance s'efforceront d'assurer un équilibre entre les sexes et aussi les régions parmi les intervenants qui prendront la parole.

- Il sera demandé aux participants de ne pas lire des déclarations rédigées à l'avance, mais plutôt de prendre la parole spontanément pour créer des échanges animés. Sous réserve des dispositions que pourront prendre les présidents de séance au vu des circonstances, les participants pourront apporter des contributions orales qui ne devront pas dépasser trois minutes. Ils pourront s'exprimer plusieurs fois sur chaque point, en particulier pour répondre à d'autres interventions.
- Les participants s'abstiennent de tenir des propos injurieux diffamatoires, intolérants, sexistes, racistes, xénophobes ou incitant à la haine et à la violence. Les présidents de séance ont le droit de rappeler à l'ordre un intervenant qui ne s'en tient pas au sujet traité ou qui porte préjudice au débat par l'utilisation de propos injurieux, discriminatoires ou haineux. Si le trouble persiste ou si une nouvelle infraction est commise, l'intervenant peut se voir refuser le droit de continuer à s'exprimer. Le président peut décider de désactiver le microphone de l'intervenant.

## LANGUES ET INTERPRÉTATION

Les langues officielles de l'UIP sont l'anglais et le français. Néanmoins, l'interprétation simultanée sera assurée depuis et vers l'anglais, l'arabe, l'espagnol et le français.

L'Assemblée nationale de la République d'Arménie fournira un système d'interprétation simultanée (SIS). Un nombre limité de cabines d'interprétation supplémentaires sera mis à la disposition des délégations qui souhaitent venir avec leur propre équipe d'interprètes. Les cabines seront attribuées dans l'ordre de réception des demandes. Les demandes de cabines d'interprétation simultanée supplémentaires doivent être faites en remplissant le formulaire qui figure à l'annexe 2 et en l'envoyant par courriel au Parlement hôte. Les délégations prennent elles-mêmes en charge les frais de location des cabines et les honoraires de leurs interprètes.

Les langues de travail pour les activités et événements autres que les séances de la Conférence seront l'anglais ou le français.

## INSCRIPTIONS

Les parlements et les organisations invités à la Conférence sont priés d'inscrire leurs participants en ligne d'ici au 31 août 2024 au moyen du lien suivant : <https://registration.ipu.org/10GCYP>. Veuillez noter que **les inscriptions effectuées après cette date ne seront pas garanties**.

Afin de faciliter les services d'accueil à l'arrivée et au départ et les autres dispositions logistiques prises par l'hôte, les délégations sont également priées de remplir le formulaire de voyage (annexe 1) et de l'envoyer aux adresses électroniques spécifiées. Les délégations sont également invitées à indiquer le souhait ou non des délégués de participer aux activités culturelles le 14 septembre 2024 (à préciser lors de l'inscription au moyen du lien fourni plus haut).

Pour toute question, les coordonnées de l'UIP et du Parlement hôte figurent ci-dessous :

<b>Union interparlementaire</b> 5, chemin du Pommier 1218 Grand-Saconnex Suisse  Courriel : <a href="mailto:postbox@ipu.org">postbox@ipu.org</a> Tél. : +41 22 919 41 50.	<b>Secrétariat de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie</b> 19 Marshal Baghramyan Avenue Erevan 0095 Arménie  Courriel : <a href="mailto:ipuyouth10@parliament.am">ipuyouth10@parliament.am</a> Tél. : +374 11 513 475 WhatsApp : +374 55 630462 WhatsApp : +374 77 678008
---	--

## VISAS

Tous les délégués à la Conférence pénétrant sur le territoire arménien doivent être en possession d'un passeport d'une validité minimum de six mois à compter de la date d'entrée. Les délégués de certains pays ou territoires peuvent également avoir besoin d'un visa pour entrer en Arménie. Les options suivantes permettent de demander un visa pour l'Arménie :

Toutes les personnes participant à la Conférence doivent vérifier en temps utile si elles ont besoin d'un visa pour se rendre en Arménie. Voir le site <https://www.mfa.am/en/visa/>

**Les ambassades/consulats arméniens du monde entier délivreront des visas officiels (gratuits) à tous les participants à la dixième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP qui en ont besoin.**

**Si un participant préfère un visa électronique et y est éligible, il peut en faire la demande, mais ce service sera payant car le système électronique sert à délivrer uniquement des visas de visiteur.**

Il est néanmoins possible d'obtenir un remboursement intégral sur une base *ad hoc*, sur demande du demandeur. Le coût d'un visa électronique pour la dixième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'IIP (une entrée, jusqu'à 21 jours) est de 8 EUR ou 8 USD. Il est recommandé d'utiliser PayPal.

Les demandes de remboursement doivent être adressées par courriel à l'adresse [payments@mfa.am](mailto:payments@mfa.am) en indiquant "**Refund Request - IPU Global Conference**" dans l'objet du message.

Pour toute question relative aux visas, prière de contacter [visa@mfa.am](mailto:visa@mfa.am), en indiquant "**Tenth IPU Global Conference of Young Parliamentarians**" dans l'objet du message.

Lien pour télécharger le **formulaire de demande de visa** :

<https://www.mfa.am/filemanager/consular/visa/2022/01-ARM-VISA-APPLICATION-2022.pdf>

**E-VISA :**

<https://evisa.mfa.am/>

Pièces à fournir :

- Confirmation de l'inscription
- Une photo récente (à fournir en ligne)
- Passeport valable pour toute la durée du séjour en Arménie
- L'assurance médicale n'est pas obligatoire mais fortement recommandée

Des **permis d'entrée** en Arménie seront délivrés avant le voyage aux participants qui ne peuvent pas obtenir de visa auprès de l'ambassade/du consulat arménien le plus proche et qui ne sont pas éligibles pour un E-VISA. Pour demander un permis d'entrée, veuillez contacter le Parlement hôte ([ipuyouth10@parliament.am](mailto:ipuyouth10@parliament.am)). Les permis d'entrée doivent être demandés au plus tard une semaine avant la date prévue du voyage.

\* Les participants à la Conférence qui entrent sur le territoire arménien munis d'un **permis d'entrée** devront immédiatement présenter leur passeport et leur formulaire de demande de visa au département consulaire du Ministère des affaires étrangères de la République d'Arménie afin de faire apposer leur visa sur leur passeport. La procédure peut être effectuée en personne ou par l'intermédiaire du service du protocole de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie.

## HÉBERGEMENT

Les frais d'hébergement et des repas sont à la charge des délégués. Le partenaire officiel de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie est l'établissement All Hotels LLC. Les hôtels désignés pour la Conférence peuvent être réservés via le lien suivant : <https://ipuyouth10.allhotels.am>.

## VOLS ET SERVICES D'ACCUEIL

Les délégués sont responsables de l'organisation et du financement de leur propre voyage en avion jusqu'à Erevan. À leur arrivée, ils seront accueillis par du personnel à leur sortie de l'avion et conduits au salon officiel des délégations. Le Secrétariat du Parlement d'accueil assurera le transfert des délégués entre l'aéroport et l'hôtel qu'ils auront choisi. Ce service ne comprend pas de service de chauffeur privé. Si vous souhaitez prendre de telles dispositions, vous pouvez le faire à vos frais. Le Secrétariat du Parlement hôte assurera le transport entre les hôtels officiels et le lieu de la Conférence.

Le Parlement hôte mettra en place des guichets d'information à l'aéroport international de Zvartnots (Erevan) et dans les hôtels recommandés en fonction des horaires de vol des délégations qui participent à la Conférence. Ces services seront disponibles du 11 au 15 septembre 2024.

Afin de faciliter l'entrée/la sortie à l'arrivée/au départ ainsi que les transferts entre l'aéroport et les hôtels recommandés, il est impératif que les délégués fournissent leurs informations de vol en remplissant le formulaire de voyage (annexe 1) et le renvoient au Secrétariat au plus tard le 31 août 2024. À noter que le transport sera assuré exclusivement pour les délégués séjournant dans les hôtels figurant sur la liste fournie via le lien indiqué plus haut.

## TRANSPORT LOCAL

Le Parlement hôte assurera entre le 11 et le 15 septembre 2024 les transferts entre l'aéroport de Zvartnots (Erevan) et les hôtels figurant sur la liste.

Les délégués exigeant un transport privé sont invités à contacter leur ambassade à Erevan, ou à prendre leurs propres dispositions et à en assumer le coût.

Le Parlement hôte assurera le transport vers les lieux des événements officiels, tel que spécifié dans le programme de la Conférence. Des navettes seront organisées entre les hôtels figurant sur la liste et le lieu de la Conférence, et les horaires des navettes seront communiqués dans ces hôtels.

## DÉJEUNER

Un déjeuner buffet sera offert à l'ensemble des délégués les 12 et 13 septembre 2024 à l'hôtel Seven Visions, The Dvin. Un déjeuner sera également offert lors de l'activité culturelle du samedi 14 septembre.

## RÉCEPTION ET ÉVÉNEMENTS

Les réceptions offertes par l'Assemblée nationale d'Arménie auront lieu le 11 septembre à 19 heures au Seven Visions, The Dvin, le 12 septembre à 18 heures à l'Assemblée nationale et le 13 septembre à 19h30 au Seven Visions, The Dvin, en présence de M. Alen Simonyan, Président de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie.

Le samedi 14 septembre, une visite du temple païen de Garni et un déjeuner seront organisés par l'Assemblée nationale d'Arménie.

De plus amples informations seront communiquées en temps utile.

## INFORMATIONS MÉDICALES ET SANITAIRES

Un service de premiers soins sera disponible dans les hôtels, sur le lieu de la Conférence et dans les lieux où se déroulent les événements officiels. Les délégués doivent prendre en charge les coûts liés à tous les services médicaux personnels et avoir une assurance médicale avant d'arriver en Arménie. L'assurance doit couvrir les soins médicaux reçus dans des établissements comme les hôpitaux, les cliniques et les cabinets de médecin.

Les personnes qui suivent un traitement médical en particulier sont invitées à apporter les médicaments nécessaires en quantité suffisante.

Il est également important que les participants qui prennent des médicaments sur ordonnance (médicaments, lunettes de vue, etc.) apportent une copie des ordonnances. Les médicaments ne doivent pas être envoyés en soute, mais plutôt être placés dans un bagage à main à bord de l'avion pour éviter toute complication si des bagages sont perdus ou en retard.

## SÉCURITÉ

Toutes les mesures nécessaires seront prises pour assurer la sécurité de l'ensemble des délégués et des activités de la Conférence. Les participants sont tenus de porter en permanence leur badge d'identification de manière visible lors des événements officiels. Toute perte de badge doit être immédiatement signalée au Parlement hôte.

## BUREAU D'INSCRIPTION ET D'INFORMATION

Le Parlement d'accueil tiendra un bureau d'inscription et d'information aux heures suivantes :

- 11 septembre, de 9 heures à 18 heures dans tous les hôtels (inscription et information)
- 12 septembre, de 8 heures à 18 heures à l'hôtel Seven Visions, The Dvin (inscription) et dans tous les hôtels (information uniquement)
- 13 septembre, de 8 heures à 17 h 30 à l'hôtel Seven Visions, The Dvin (inscription) et dans tous les hôtels (information uniquement)

## CLIMAT

En septembre, la température minimale moyenne en Arménie est de 11 °C, et la température maximale moyenne en journée de 25 °C.

## CHANGE

La monnaie nationale de l'Arménie est le dram (AMD), et le taux de change est d'environ 386 AMD pour 1 USD. Bien que les banques et les bureaux de change arméniens traitent pratiquement toutes les devises, il est recommandé de se munir de billets ou de chèques de voyage dans les principales devises. La plupart des cartes de crédit (Visa, Mastercard et American Express) sont largement acceptées.

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'indicatif pays de l'Arménie est +374, et les indicatifs locaux d'Erevan sont 10 et 11. Lorsque vous composez l'indicatif du pays, omettez le 0 (zéro) et ajoutez le numéro de téléphone : +374 10 + numéro de téléphone. Pour les appels internationaux, utilisez le format 00 + indicatif du pays + indicatif local + numéro de téléphone.

Des services téléphoniques sont disponibles dans les hôtels. Il est possible de se procurer des cartes SIM prépayées pour téléphone mobile dans les hôtels et les magasins de téléphonie mobile locaux (une photo d'identité ou un passeport en cours de validité est nécessaire pour l'activation).

### **FUSEAU HORAIRE**

L'Arménie se trouve dans le fuseau horaire GMT+3.

### **NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS**

En Arménie, les numéros de téléphone d'urgence sont les suivants :

- Services d'ambulance : 103
- Police : 102
- Centre de gestion de crise / Service de secours : 911

## ANNEXE 1

### DIXIÈME CONFERENCE MONDIALE DES JEUNES PARLEMENTAIRES DE L'UIP

12-14 septembre 2024, Erevan (Arménie)

#### DÉTAILS DU VOYAGE

Veillez remplir ce formulaire et l'envoyer au **Parlement hôte et à l'UIP**  
au plus tard le 31 août 2024 aux adresses suivantes : [ipuyouth10@parliament.am](mailto:ipuyouth10@parliament.am), [postbox@ipu.org](mailto:postbox@ipu.org)

**DÉLÉGATION :** ..... (pays / organisation)

#### A. Coordonnées

Prénom	Deuxième prénom	Nom de famille
Tél. :	Télécopie	Courriel
Département	Fonction	Rattachement
Adresse postale		
Ville/État	Code postal	Pays

#### B. Informations relatives aux participants (ajouter des lignes si nécessaire)

Nom (Mme/M.)	Fonction		Date	Heure	N° de vol	Provenance / destination
1.		Point d'entrée				
		Arrivée				
		Départ				
		Point de sortie				
2.		Point d'entrée				
		Arrivée				
		Départ				
		Point de sortie				
3.		Point d'entrée				
		Arrivée				
		Départ				
		Point de sortie				
4.		Point d'entrée				
		Arrivée				
		Départ				
		Point de sortie				
5.		Point d'entrée				
		Arrivée				
		Départ				
		Point de sortie				
6.		Point d'entrée				
		Arrivée				
		Départ				
		Point de sortie				

**ANNEXE 2**

**DIXIÈME CONFÉRENCE MONDIALE DES JEUNES PARLEMENTAIRES DE L'UIP**

12-14 septembre 2024, Erevan (Arménie)

**INSCRIPTION POUR LES CABINES D'INTERPRÉTATION**

Veuillez remplir ce formulaire et l'envoyer au **Parlement hôte**  
à l'adresse suivante : [ipuyouth10@parliament.am](mailto:ipuyouth10@parliament.am)

**DÉLÉGATION :** ..... (pays / organisation)

**Coordonnées**

Prénom		Deuxième prénom		Nom de famille	
Tél. :		Télécopie		Courriel	
Département		Fonction		Rattachement	
Adresse postale					
Ville/État		Code postal		Pays	

Date	Jour/mois	Heure	Heure:minute–heure:minute
Date	Jour/mois	Heure	Heure:minute–heure:minute
Date	Jour/mois	Heure	Heure:minute–heure:minute

- Note : ces cabines seront attribuées dans l'ordre de réception des demandes, et le paiement devra être effectué directement auprès du fournisseur.